

FB 12/06/18

# Le SNEC signe l'accord créant l'observatoire paritaire de la transformation sociale « Carrefour 2022 »

Dès Janvier, le Plan « **Carrefour 2022** » avait annoncé la couleur en mettant l'accent sur la réduction des coûts. Les PDV sièges et hypermarchés et le PSE Proximité en ont été l'expression la plus visible et ont été douloureux pour les salariés.

Mais ce n'est pas tout.

La location gérance, y compris en hypermarchés (ce qui est nouveau) et la quote-part de supermarchés intégrés qui ne cesse de diminuer au sein du parc sont aussi des phénomènes sources d'inquiétude.

C'est pourquoi les partenaires sociaux ont conclu un accord créant l'**Observatoire paritaire de la transformation sociale**. Cette instance sera composée de 2 membres de chaque Organisation Syndicale représentative dans le Groupe et d'une délégation patronale. Elle sera assistée par un expert désigné.

Cet Observatoire sera informé de tout **projet susceptible d'avoir des conséquences sociales**. Il sera chargé de réfléchir également sur l'accompagnement optimal à la mutation de nos métiers. En effet, le commerce opère une profonde transformation structurelle et il est désormais essentiel d'en anticiper les effets. **Ce sera un lieu d'échanges prospectifs et non un organe de constat**. L'Observatoire travaillera en liaison avec le Comité Emploi et GPEC et non en substitution de celui-ci.

**Toute initiative visant à renforcer l'information des Organisations Syndicales doit être valorisée et encouragée.**

**Le contexte économique et social nous impose d'anticiper les évolutions qui impacteront l'emploi au sein du Groupe.**

**Le SNEC a donc participé activement à la création de cet Observatoire et signé cet accord.**